

LES MANIFESTES  
DE L'OPINION  
INTERNATIONALE

POURQUOI,  
MALGRÉ

MICHEL TAUBE

TOUT,

IL NE FAUT  
PAS VOTER  
LE PEN

SUIVI DE **LETTRE OUVERTE AUX FRANÇAIS**



EXEMPLAIRE PARTIEL  
NE PEUT ÊTRE COMMERCIALISÉ

Retrouvez l'intégralité du manifeste  
*Pourquoi, malgré tout, il ne faut pas voter Le Pen*  
sur [www.opinion-internationale.com](http://www.opinion-internationale.com)

Michel Taube

# Pourquoi, malgré tout, il ne faut pas voter Le Pen



© Éditions Opinion Internationale, avril 2017  
Collection *Les Manifestes de l'opinion internationale*

## Le jour d'après

Article 16, alinéas 1er et 2 de la Constitution :  
*Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la Nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacées d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le Président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du Premier ministre, des Présidents des Assemblées ainsi que du Conseil constitutionnel. Il en informe la Nation par un message.*

Le 7 mai (2017 ou 2022?) à 20 heures, Marine Le Pen vient d'être élue Présidente de la République. La première femme de l'histoire de France. Le lundi 8, la présidente élue reçoit Jean-Marie Le Pen et Marion Maréchal Le Pen à son QG de campagne. Puis, elle réunit pendant deux longues heures

un conseil de famille, le clan Le Pen, qui dirige de fait le Front National. Puis, troisième réunion, au pas de charge, avec le deuxième cercle des fidèles, les Philippot, les Rachline, les Collard, les hommes de l'ombre aussi, les anciens du parti, solides, fiables, de retour au bercail comme le lui avait proposé Jean-Marie la veille au soir.

À 20 heures, invitée du journal de 20 heures sur TF1, Marine Le Pen fait plusieurs annonces :

- Pour son investiture à l'Élysée, le 14 mai, Brigitte Bardot, égérie de la cause animale, sera la marraine de la cérémonie.
- Dès le lendemain, sa première visite à l'étranger, sera pour Vladimir Poutine, maître de la Grande Europe. Les obsèques de l'Union européenne sont annoncées...
- La nouvelle Présidente se donne six mois pour convaincre l'Union Européenne d'accepter son pacte pour un protectionnisme français, sans quoi elle considère que son élection lui permettra d'enclencher le Frexit.
- Elle nomme Gilbert Collard premier ministre et le charge de former un gouvernement provisoire.

Dès le lundi 8 mai, les taux d'intérêt s'étaient mis à flamber : 2 %, 3 %, 5 %, avant de se stabiliser à 8 %, comme pour la Grèce. L'euro décroche dans les mêmes proportions face aux grandes devises mondiales. Les agences de notation annoncent une

forte dégradation de la note de la France, certes déjà anticipée par les marchés.

À Bercy, c'est la panique, et l'on envisage de renoncer immédiatement à l'Euro et de réimprimer sur-le-champ des Francs, afin d'éviter la faillite. Dans trois mois, les retraites de la fonction publique ne seront plus payées, les dépenses sociales devront être réduites drastiquement, alors que la TVA et la CSG seront massivement augmentées. La fuite des capitaux est généralisée. Des licenciements sont annoncés.

Panique parmi les épargnants, et les ménages : ruée vers les comptes de dépôt, mise en place d'un contrôle des changes...

Le 17 mai, Pierre Lescure, président du Festival de Cannes, et le jury de l'édition 2017, annoncent, lors de la cérémonie d'ouverture, que le cinéma mondial est orphelin de la France des Lumières et ne décernera pas de Palme cette année.

Le samedi 27 mai, pour la finale du Centenaire de la Coupe de France de football au Stade de France, les 22 joueurs entonnent la Marseillaise en tournant le dos à la tribune présidentielle. Les tribunes applaudissent à tout rompre et couvrent largement les sifflets. À la fin du match, pour la remise de la Coupe au capitaine de l'équipe gagnante par la nouvelle présidente de la République, les 22 joueurs refusent

de monter à la tribune présidentielle et deux gigantesques banderoles se déploient sur les deux ailes du Stade de France avec le drapeau tricolore incrusté du slogan provocateur : « black, blanc, beur ». La Présidente Le Pen s'éclipse rapidement.

Les 11 et 18 juin, le Front National ne remporte pas les élections législatives. Aucun parti n'a de majorité à lui tout seul. C'est la chienlit politique. Marine Le Pen charge Gilbert Collard de constituer une majorité bleu marine d'ici la rentrée de septembre avec des députés qui voudront bien la rejoindre. En attendant, le gouvernement procédera par ordonnances.

Deux jours plus tard, sortant de leur réserve légendaire, le premier président de la Cour de cassation, son homologue du Conseil d'État, le président du Conseil constitutionnel, Laurent Fabius, le Bâtonnier de Paris Frédéric Sicard, le Défenseur des Droits Jacques Toubon, le Président du Conseil, Économique, Social et Environnemental, Patrick Bernasconi, et, cas unique, les deux présidents de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour de Justice de l'Union européenne, cosignent un papier dans un grand quotidien du soir s'inquiétant des conséquences juridiques catastrophiques de l'élection de Marine Le Pen. Les premiers s'apprêteraient, selon les rumeurs, à démissionner...

Avec Le Pen au pouvoir et l'annonce du Frexit, les gardiens de l'État de droit prennent conscience que c'est toute la hiérarchie des normes juridiques qui se trouvera bousculée pour ne pas dire bafouée. En droit, les traités internationaux sont supérieurs aux lois, et même à la Constitution. Mais il est une autre règle, non écrite que Marine Le Pen va faire prévaloir : la suprématie du droit international se heurte au bon vouloir des États, de même que la primauté du droit en général dépend du bon vouloir du politique.

De même pour la Convention européenne des droits de l'homme : Marine Le Pen, s'inspirant – ironie de l'histoire – du précédent du président turc Recep Tayyip Erdoğan, soucieux d'avoir les coudées franches dans sa purge sévère, à la suite du coup d'État avorté de juillet 2016, déclare qu'elle y dérogera « temporairement ». Les juges de Luxembourg et de Strasbourg auront beau condamner la France, personne n'empêchera Marine Le Pen de s'en laver les mains.

Finalement, les juges suprêmes du droit français ne voudront pas s'en rendre complices. Le 27 juin 2017, ils démissionnent tous.

Le 14 juillet, après la valse des généraux des trois armées qui ont démissionné la veille, Marine Le Pen est huée pendant toute la descente des Champs-Élysées.

Le soir même, Johnny Hallyday, Renaud, Charles Aznavour, Yannick Noah, Maître Gims, Justice, Christine and The Queens et des dizaines d'artistes chantent la Marseillaise et C'est ça la France devant la Tour Eiffel, des millions de Français et des millions d'étrangers, venus des cinq continents...

Le 1<sup>er</sup> septembre, la rentrée scolaire est perturbée par des grèves massives des personnels enseignants et des élèves hostiles au nouveau pouvoir. Dès le 8 mai, les lycéens s'étaient mis en grève partout en France, rejoints rapidement par des dizaines de milliers d'enseignants et la démission de tous les Recteurs des Académies. Pour la première fois depuis 1968, le Bac avait été annulé en juin.

Le dimanche 3 septembre à 20 heures, Marine Le Pen intervient sur toutes les chaînes de télévision. Elle appelle au calme, promet le retour du franc dès le 1<sup>er</sup> janvier, confirme qu'elle compte gouverner sur son programme et quelles que soient les résistances de la rue.

En réponse, les syndicats décrètent la grève générale dès le lendemain.

Le mercredi 5, le Canard enchaîné publie un courrier adressé une semaine plus tôt par la Commission européenne à la ministre de l'agriculture, annonçant que les 9 milliards d'euros de subventions européennes à la Ferme France seront bloquées si le

gouvernement enclenche le Frexit si rapidement. Les agriculteurs, réunis autour de la nouvelle présidente de la FNSEA, Christiane Lambert, demandent à Marine Le Pen de revenir sur son projet de rupture. De nombreux groupes de paysans annoncent qu'ils s'organisent pour monter à Paris en tracteurs pour bloquer la capitale d'ici la fin septembre.

Le 21 septembre, date symbolique dans l'histoire de la République, une manifestation géante, entre 5 et 10 millions de personnes à Paris et dans tout le pays, bien plus que le 11 janvier 2015, s'achève dans le sang. Un mort, des centaines de blessés.

Il faut dire que, depuis le 1<sup>er</sup> juin, la police nationale, suite à la démission, pour raisons républicaines, de nombreux directeurs de service dans l'administration centrale du ministère, est encadrée et dirigée par les anciens chefs du service d'ordre du Front National.

Les arrestations sont innombrables, sans qu'on puisse les chiffrer et sans que l'on sache où sont emmenées les personnes arrêtées.

Le 21 septembre au soir, barricadée à l'Élysée depuis la rentrée, Marine Le Pen réunit son clan, sa famille, son premier cercle, et consulte sur une question : dois-je faire appel au peuple et convoquer un référendum en m'appuyant sur l'article 11 de la Constitution ?

Son père lui dit: « non, tu as mieux à faire. Le pays est bloqué, la violence des manifestations et la colère du peuple te permettent d'aller plus vite. L'état d'urgence n'est plus suffisant. L'article 16 de la Constitution te permet, en cas de péril grave et immédiat, de t'octroyer les pleins pouvoirs. C'est la seule issue. Évite le bras de fer, passe en force. Tous les ingrédients sont réunis, et de toute façon, personne ne peut s'y opposer. »

Marine se lève, se retire dans son bureau et décide de prendre une nuit de réflexion, le texte de la Constitution de la V<sup>e</sup> République en guise de livre de chevet...

Le 22 septembre, avec l'automne venu, Marine Le Pen déclenche la procédure de l'article 16.

La France sombre dans la dictature, dans le respect de la Constitution de la V<sup>e</sup> République.

La guerre civile embrase le peuple français...



© Éditions Opinion Internationale, avril 2017

[www.opinion-internationale.com](http://www.opinion-internationale.com)

*Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant droit ou ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.*

Couverture et mise en page :  
*Too Much Is Never Enough*

Imprimé dans l'Union européenne

Dépôt légal : avril 2017  
ISBN 979-10-97374-02-0



# MALGRÉ TOUT...

Les Français sont en colère...

Quinze ans après un certain 21 avril 2002, combien voteront Le Pen et Front National aux élections présidentielles et législatives ? Jeunes à qui la société n'offre plus d'idéal, classes moyennes rétrogradées, ruraux délaissés, ouvriers mal payés, chômeurs durables, petits patrons éreintés, Français « de souche » et binationaux méprisés, retraités esseulés, déçus de la politique, de partout, les maillons faibles car oubliés de la République craquent.

Nous comprenons cette colère silencieuse.

Malgré tout, les Français ne peuvent voter Le Pen ni Front National en cédant au grand bluff Marine. Car Marine Le Pen nous ment, encore plus que le faisait son père ! Elle va désunir les Français et nous mettre en faillite.

C'est parce que le pouvoir appartient au peuple que nous nous adressons aux Français...

Allez voter en masse et retenez le glaive de votre colère. Donnons encore une chance à la classe politique de se renouveler en profondeur, de relancer l'ascenseur social et de sauver le modèle de laïcité et de vivre-ensemble. Ainsi seulement la tentation Le Pen pourra refluer...

*Michel Taube, journaliste, est le fondateur d'Opinion Internationale, le média des libertés et des décideurs engagés au cœur de l'actualité, et d'Ensemble contre la peine de mort. En 1997, il avait co-initié à Strasbourg, capitale européenne des droits de l'homme, un rassemblement de 80 000 citoyens contre Jean-Marie Le Pen et publié On n'en a pas fini avec le Front National.*

